



# AVIS AUX NAVIGATEURS PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



## Avis N° 10/2021 - Objet : élections du CLUPP

### Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

En raison des élections du « Comité Local des Usagers Permanents du Port » (C.L.U.P.P.), il convient d'afficher les modalités des élections et notamment la composition du bureau électoral.

Conformément à l'Avis n°66/2020 en pièce jointe, les plaisanciers inscrits sur les listes électorales pourront voter pour élire leurs représentants le 22 mars 2021 de 10h à 17h au bureau du bassin des chalutiers. 27 plaisanciers inscrits sur les listes électorales ont confirmés leurs candidatures, leurs professions de foi ont été publiées sur le site du port de plaisance de La Rochelle ([www.portlarochelle.com](http://www.portlarochelle.com) rubrique actualités), nous pouvons les faire parvenir par courrier ou par messagerie sur simple demande.

L'élection des titulaires et suppléants s'effectuera au cours du même vote. Chaque électeur pourra proposer jusqu'à trois candidats (au-delà de trois noms désignés, le vote sera déclaré nul). Au total, six candidats seront élus : les trois candidats ayant obtenu le plus de voix seront élus titulaires, les trois candidats suivants seront élus suppléants.

Les outils de vote ont été adressés à tous les plaisanciers inscrits sur les listes électorales (27 bulletins de vote sur 3 feuilles à découper, une enveloppe bleue de vote, un enveloppe de retour à l'adresse de la capitainerie), les votes sont à retourner au plus tard le 15 mars 2021 à 18h00. Si vous n'avez pas reçu les courriers permettant le vote, ou s'il vous manque une partie des 27 bulletins de vote, vous pouvez vous adresser à la Capitainerie des Minimes qui tient à votre disposition les documents explicatifs et les outils de vote.

Le dépouillement des votes se fera le lundi 22 mars 2021 après la fermeture du bureau de vote fixée à 17h. Les résultats du scrutin seront affichés le soir même au bureau de vote, à la Capitainerie des Minimes et sur le site internet du port.

Les membres du bureau de vote sont : Nathalie RANCELANT (Ville de La Rochelle), Christian MARBACH (port de plaisance, président du bureau de vote), Patrice BERNIER (port de plaisance, secrétaire du bureau de vote). Assesseurs : Jean-Jacques COUDRAY, Bruce JENNER, Jean-Michel DURCE.

#### Diffusion :

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- Professionnels du nautisme La Rochelle
- Croisiéristes / bus de mer / passeur
- Associations nautiques rochelaises
- Ports de proximité
- CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 04/03/2021

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,